

Consultation du Pôle économique du 27 avril 2021

Introduction par le Ministre Borsus

- **Rappel des enjeux futurs liés aux ADB par le Ministre Borsus :**
 - Les ADB sont à considérer comme un levier de transition vers une société bas carbone, des activités moins énergivores tout en stimulant la recherche et l'innovation ;
 - L'enjeu repose sur l'ingéniosité et sur le volontarisme des entreprises, surtout pour les entreprises électro-intensives ;
 - Etant donné que le contexte est déjà fortement balisé au niveau européen : l'outil wallon devra s'y insérer, résister à l'examen, tout en restant raisonnablement simple, pour pouvoir rencontrer les objectifs fixés en accord avec les règles européennes.

Analyse de la compétitivité du tissu industriel wallon

- **Quels éléments favorables / défavorables sont à retenir concernant le positionnement concurrentiel des industries wallonnes participant aux ADB2 ?**

Principaux avis émis :

- Un premier commentaire porte sur la part plus importante des PME au sein des différentes industries actives au niveau des ABD2.
- La compétition s'avère être de plus en plus internationale (Europe) et non plus régionale. Cependant, il a été également émis lors de cette réunion que la concurrence intra-groupe est féroce de par notamment le prix de l'énergie plus élevé en Wallonie.
- Un avis général stipule que différentes variables influencent fortement la compétitivité wallonne à savoir : les coûts énergétique, le coût salarial et le coût des matières premières. Par conséquent accorder des aides relatives seraient nécessaires en vue d'améliorer la compétitivité wallonne.
- En matière de compétitivité, il s'avère également important de tenir compte de la proximité des centres de décisions ainsi que l'accessibilité aux matières premières (qui doivent être décarbonées).
- Il est important de mettre en place des normes aux frontières de l'UE pour garantir la compétitivité des importations des entreprises difficilement délocalisables vis-à-vis de la concurrence non européenne.

- La question de l'attractivité de la Wallonie ne se pose pas seulement sur les prix de l'énergie mais aussi sur les investissements et l'implantation des entreprises.
- **La productivité du travail et du capital est-elle importante lorsqu'on s'intéresse aux déterminants de la compétitivité ?**
 - Les indicateurs servant à mesurer le niveau de productivité devrait sans doute être changer car il est difficile de comparer la productivité de différents secteurs fondamentalement différents.
 - La productivité serait à mettre en lien directement avec les investissements.
- **Quel est votre avis concernant le prix de l'énergie en Wallonie ?**

Principaux avis émis :

- Le prix du gaz est concurrentiel mais pas le prix de l'électricité par rapport à l'étranger (et ce, même avec les incitants accordés).
- Il s'avère difficile de comparer le prix de l'électricité d'un pays à l'autre car sa composition est différente en fonction du pays considéré. Il serait intéressant de revoir d'un point de vue structurel les composants présents dans la facture énergétique.
- Un autre avis a été émis indiquant l'importance de l'anticipation liée à l'augmentation potentielle des prix énergétiques causée par la transition.
- Il est important d'adopter une gestion des profils énergétiques au cas par cas étant donné les différences qu'ils présentent.
- Un avis émis indique qu'il serait intéressant d'avoir une analyse globale des différentes aides accordées au niveau énergétique et pas seulement tenir compte des accords de branche.
- Il faudrait tenir compte des différents mécanismes étrangers avant de réformer les mécanismes wallons en vue d'éviter d'engendrer des distorsions de concurrence au détriment de la compétitivité des entreprises wallonnes.
- **Quel est votre avis concernant au marché du CO2 ? Dans quel mesure ce marché pourrait être étendu aux entreprises non ETS ?**

Principaux avis émis :

- Selon un participant, le coût du CO2 va devoir être de plus en plus pris en compte car étant à la hausse, il va impacter les compétitivités de tous les secteurs (pas seulement les ETS).
- Le marché actuel est plus modéré car les entreprises doivent acheter leurs ETS alors qu'avant ils les recevaient gratuitement et pouvaient les revendre.
- Il n'est probablement pas recommandable d'étendre le marché du CO₂ aux secteurs non ETS à cause des contraintes administratives.

Incitants financiers

- **Quels sont les avantages et inconvénients des incitants actuels ? Sont-ils à retenir ou à supprimer dans le cadre d'une potentielle révision des ADB2 ?**

Principaux avis émis :

- De par la compétition, les incitants actuels agissant sur le prix de l'énergie sont tous nécessaires mais non suffisants. Ils devraient donc être maintenus et non liés aux ADB, quitte à ce que les nouveaux accords prévoient des avantages supplémentaires.
- Il faudrait déployer en masse les incitants à l'action plutôt que les aides à la compétitivité
- Il serait par ailleurs éventuellement intéressant de recentrer les aides sur les investissements qui vont pouvoir réellement améliorer les performances énergétiques
- Selon un participant, certains incitants ne dépendent pas des compétences de la Wallonie mais bien du fédéral. Il paraît optimal d'aligner l'ensemble des incitants sur les règles européennes existantes.
- Il conviendrait d'avoir des incitants pour la mise en œuvre financière des projets mais aussi pour des assistances en terme de connaissance.

- **Faut-il rajouter d'autres incitants ? D'autres compensations financières ?**

Principaux avis émis :

- Les futurs ADB devraient soutenir la transition, développement, la réindustrialisation et l'attractivité des investissements.
- Il faut aussi inclure l'économie circulaire dans les futurs ADB et donc favoriser les ponts entre industries ou entre secteurs.
- Un participant a émis l'importance de prévoir des aides en termes de moyens humains car les entreprises n'ont pas toujours le personnel et les compétences internes.
- Un participant stipule qu'il faudrait recentrer les aides sur le processus de production afin d'améliorer l'outil et de maintenir les emplois.

Evaluation de la rentabilité des pistes d'investissements proposées dans le cadre des audits

- **Quel est votre point de vue par rapport à la méthode temps de retour simple (TRS) ? Est-il suffisant ou faudrait-il le renforcer ?**

Principaux avis émis :

- Le TRS n'est pas pertinent car il est simple d'utilisation mais ne permet pas d'envisager des scénarios long terme.
- Il serait peut-être pertinent d'utiliser la même méthode que l'audit obligatoire (directive européenne) qui requiert un VAN ou TRI dans ses annexes.
- Une proposition consiste à changer de logique pour l'évaluation de la rentabilité. Il faudrait se déplacer du pilier compétitivité vers un pilier environnemental, avec un accompagnement sur la transition.

- Etant donné l'objectif d'aller vers une société bas carbone, il conviendrait de développer une comptabilité carbone dans les méthodes d'évaluation de la rentabilité.
- Un autre avis propose de d'abord définir clairement le scope des ADB avant de se prononcer sur les méthodes d'évaluation de la rentabilité.
- Il serait intéressant que la région soutienne les projets non rentables permettant ainsi une résilience au niveau environnemental. Cependant, il faut également utiliser le potentiel rentable d'amélioration de l'efficacité énergétique dans l'industrie, qui reste encore actuellement sous-exploitée.
- Une certaine sélectivité des bénéficiaires en matière d'incitants permettrait à certaines catégories d'entreprises d'éviter que les investissements soient perçus comme moins intéressants de par les avantages octroyés sur les prix.
- Ce qui compte surtout, c'est le brainstorming de départ, et singulièrement l'évaluation de la faisabilité, qui peut changer entre l'audit de départ et la situation réelle dans laquelle l'entreprise peut se retrouver quelques années après.

Sources de financement

➤ Y-a-t-il des obstacles au financement des projets ?

Principaux avis émis :

- Un avis met en lumière la difficulté à aller chercher des financements européens pour les entreprises wallonnes. Il conviendrait de les aider à s'adresser à ces sources de financement car il y a des montants très importants qui sont disponibles.
- Un autre avis consiste à mettre en avant les points forts et les valeurs spécifiques à la région wallonne afin d'inciter les investisseurs à venir s'implanter dans la région.
- Il a été suggéré de faire le lien avec le Green Deal et toutes autres initiatives existantes en Wallonie (comme Get Up Wallonia).

➤ Les différents outils tels que les outils de financements wallons, les tiers investisseurs, etc. seraient-ils pertinents dans le cadre des ADB ?

Principaux avis émis :

- Tant que le scope de ce qui va être supporter et ce qui ne va pas l'être n'est pas encore défini, il ne faut pas rejeter ces différents outils.
- Il conviendrait que tout type d'entreprise ait accès à ces outils de financement.
- Selon un participant, il importe de ne pas chercher à complexifier et créer encore de nouvelles aides. C'est plutôt la question de la lisibilité des différents outils de financement qui se pose. Une idée émise serait d'établir un point de contact pour l'obtention d'informations sur les sources de financement
- Il conviendrait de veiller à une bonne répartition des octrois du fonds de Kyoto qui va augmenter suite à la hausse du prix CO2.